

**Méditerranée antique, mer(e) de pirates.
Ancient Mediterranean, sea of pirates.**

Pernici Pierre-Hubert.

Doctorant contractuel en Histoire ancienne et
archéologie.

UMR CNRS LISA 6240

Université de Corse - Campus Mariani

E-mail : pierrehub.p@gmail.com

Reçu le: 23.09.2020	Révisé le : 20.10.2020	Accepté le :27.10.2020
----------------------------	-------------------------------	-------------------------------

Résumé :

La Méditerranée fut de tout temps, un terrain idéal pour la pratique et le développement de la piraterie. Ce phénomène, cette façon de naviguer tout à fait singulière, est attestée et répandue depuis des temps très anciens, les sources littéraires et historiques l'abordèrent dès l'Antiquité. Homère et Thucydide furent parmi les premiers auteurs à l'évoquer. Plusieurs phases et plusieurs formes de piraterie peuvent être observées au cours du I^{er} millénaire avant notre ère, une évolution qui s'effectua en parallèle de l'évolution de la navigation et du développement des puissances méditerranéennes anciennes. Qui étaient ces pirates ? Comment s'organisait et se pratiquait la piraterie antique ? Cette étude va tenter de présenter ces différents éléments à travers la littérature ancienne et l'impact de la piraterie sur le contexte géopolitique de la Méditerranée antique. La piraterie était, dans un premier temps, dépeinte de manière assez noble, pour ensuite évoluer vers une pratique plus militaire et politique, avant d'aboutir à des conflits généralisés entre des superpuissances telle que Rome et les pirates.

Mots-clefs : Antiquité ; Méditerranée ; Navigation ; Pirates.

Abstract:

The Mediterranean Sea has always been an ideal ground for the practice and development of piracy. This phenomenon, this way of navigating unique, has been attested and widespread since ancient times. Literary and historical sources have tackled it from antiquity. Homere and Thucydide were the first authors to evoke it. Several phases and forms of piracy can be observed during the first millennium before our era, an evolution that occurred in parallel with the evolution of the navigation and development of ancient Mediterranean powers .Who were these pirates? How was ancient piracy organized and practiced? This study attempts to present these different elements through the medieval literature and the impact of piracy on the geopolitical context in the ancient Mediterranean. Piracy was, in the first instance, portrayed in a quite noble manner, then evolved into a more military and political practice before it led to generalized conflicts between super powers such as Rome and pirates.

Key words: Antiquity, Mediterranean, Navigation, pirates.

E-mail de correspondance: pierrehub.p@gmail.com

Introduction¹

La piraterie se définit comme une pratique, un concept, une idée, qui de tout temps fut un asile pour les individus qui souhaitaient s'évader, physiquement ou idéologiquement. Les pirates, bien qu'étant des hors-la-loi à de nombreuses reprises, ont toujours considéré leur mode de vie comme le plus proche d'une certaine liberté d'esprit. La piraterie, à toutes les époques, fut l'ennemie des puissances qui souhaitaient installer une hégémonie sur la mer. Se sentant menacées, ces puissances combattaient les pirates tout au long de l'histoire, mais en tout lieu et en tout temps, la piraterie sut toujours réapparaître et perdurer car elle se lie de manière viscérale à une conception de la liberté, perpétuellement nourrie par des groupes d'individus qui selon le contexte recherchaient parfois l'aventure, d'autres fois la richesse ou bien encore l'émancipation vis-à-vis de certains pouvoirs dont ils ne reconnaissaient pas la légitimité. Il apparaît essentiel de s'intéresser aux origines de la piraterie pour percevoir le rôle et la place de cette dernière dans l'histoire. Dans le monde Méditerranéen la pratique de la piraterie existe depuis presque aussi longtemps que la navigation, difficile d'en déterminer le moment et le lieu de naissance. Mais à travers les sources historiques, littéraires, et archéologiques, il est possible de remonter aux origines de ce phénomène, d'en percevoir les caractéristiques et les évolutions au fil du temps. La piraterie antique est, de fait, la plus ancienne des formes de piraterie, sa pratique fut en constante mutation, comme l'était la navigation tout au long du I^{er} millénaire avant notre ère. Cela permet de proposer un schéma, de brosser un portrait de ce qui constituait les premières traces de la piraterie. La Méditerranée fut le témoin et le théâtre de ce phénomène. Mais alors, qui étaient les pirates de l'Antiquité ? La question qu'il faudrait se poser, serait plutôt, qui n'était pas pirate dans l'Antiquité ? Tous les peuples, toutes les puissances, tous les navigateurs, pratiquaient la piraterie. Cela était valable depuis les premiers balbutiements de la navigation antique, jusqu'à la navigation moderne du XX^e siècle. En ce qui concerne la piraterie antique en Méditerranée, c'est le premier millénaire av. J-C qui offre le plus de traces, de témoignages et de représentations de cette forme de navigation et de ceux qui la pratiquaient. La Méditerranée fut donc le lieu d'apprentissage, le champ de bataille, l'école, de toutes les formes de piraterie. Elle fut le témoin de l'évolution des pratiques de navigations et par extension de celle de la piraterie. Les grands traits de cette piraterie antique se sont retrouvés, de manière similaire et répétée, à toutes les époques en Méditerranée.

Ce retour aux premiers moments de la navigation et de la piraterie méditerranéenne ne peut que se faire échos au fil du temps. La piraterie, sans jamais disparaître totalement n'a fait que se prolonger et se répéter dans l'histoire méditerranéenne. Pour saisir toutes les spécificités et la richesse historique de ce phénomène il est important de définir les caractéristiques de la piraterie antique. Quelles étaient les formes de cette piraterie ? Et qui la pratiquait ? Autant de questions qui fascinent et intriguent depuis longtemps. Les recherches traitant le sujet sont nombreuses et remontent jusqu'à la fin du XIX^e siècle : (BUTI, 2016.) ; (CLAVEL-LEVEQUE :1978) ; (CUQ : 1924) ; (DE SOUZA : 1999) ; (GARLAN : 1978) ; (GIANFROTTA : 1981) ; (GRAS : 1976) ; (HORDEN : 2000) ; (ORMEROD : 1924) ; (PEREZ : 2013) ; (SESTIER, 1880.) ; (SINTES : 2016) ; (VARENNE : 2013).

¹ Un remerciement particulier pour les relecteurs anonymes dont les remarques ont contribué à corriger et à renforcer les propos de cet article.

Dès l'Antiquité l'homme fut fasciné par la piraterie. Les auteurs anciens étaient nombreux à évoquer le sujet, que ce soit par des œuvres poétiques avec Homère, historiques avec Thucydide et Diodore de Sicile, ou même politiques avec Cicéron. La manière dont ces illustres auteurs en parlèrent témoigne de cette fascination, l'histoire de la République romaine n'est également pas avare en sources sur le sujet. Les éléments étudiés s'étalent sur la quasi-totalité du I^{er} millénaire av. J-C, il ressort de ces sources une omniprésence historique de la piraterie en Méditerranée.

Pour bien appréhender cette piraterie antique, il faut d'abord bien la définir. Dans le monde méditerranéen ancien trois formes de piraterie peuvent être distinguées. La première est la plus ancienne, elle n'avait jusqu'alors rien de péjoratif ni même d'illégal, toute la dimension négative liée au terme de « piraterie » n'existait pas encore. À partir du moment où certaines puissances assirent leur hégémonie sur une grande partie du monde méditerranéen, tels que les Étrusques, les Grecs, les Carthaginois ou les Romains, deux nouvelles formes de pirateries se profilèrent et fonctionnèrent en parallèle l'une de l'autre et dont le but put être idéologique et/ou politique. Cela pouvait être une piraterie occasionnelle, de petite envergure, liée à des contextes favorables spécifiques, ou bien une piraterie à grande échelle. Les premières nations pirates apparurent à ce moment-là.

1. Les origines, une pratique noble.

Les origines de la piraterie en Méditerranée remontent à l'Antiquité, plus précisément les premières traces de pirateries succèdent aux toutes premières traces de navigation. Les peuples qui commencèrent à la pratiquer répliquèrent sur mer ce qui se passait déjà sur terre, à savoir l'exploration d'espaces inconnus, l'établissement de routes praticables et la mise en place d'échanges avec les autres. L'exploration de la Méditerranée s'accompagnait d'échanges commerciaux. La piraterie, à son commencement, ne fut qu'un aspect, une pratique particulière de la navigation, alliant à la fois exploration et commerce, elle se caractérisait de la même manière que se caractérisait le brigandage à l'intérieur des terres et sa pratique n'était ni clandestine ni dégradante, elle était même l'œuvre de grands hommes, principalement des aristocrates et était présente explicitement ou implicitement dans nombre de légendes et de mythes de l'Antiquité. C'est (HOMÈRE, *Hymne*, V.1-59) qui nous livre la plus ancienne trace écrite de la piraterie, au cœur du mythe de Dionysos et des Tyrrhéniens.

Ce mythe remonte aux récits homériques apparut au VIII^e siècle avant notre ère, à cela, il faut associer le mythe de l'enlèvement de la statue d'Héra par les Tyrrhéniens, (ATHÉNÉE DE NAUCRATIS, *Deipnosophistes*, XV, 672.b-c.) bien que plus récente, cette référence à un épisode ancien de la mythologie fait échos à celui de Dionysos, ces récits peuvent servir de point de départ aux études sur la piraterie antique. Les éléments importants qui en ressortent sont la dénomination des Tyrrhéniens (Étrusque) en tant que pirates. Ils naviguaient dans les Cyclades et pratiquaient l'enlèvement dans le but d'obtenir une rançon ou bien de vendre leurs victimes en tant qu'esclaves². Les Grecs, par la voix d'Homère, montrèrent qu'ils avaient conscience que la piraterie était présente dans le monde méditerranéen dès les temps anciens et qu'elle ne constituait pas en soit quelque chose de bien

² Pratique courante à cette époque

ou de mal, elle renvoyait simplement à un goût du risque et de l'aventure qui pouvait s'avérer dangereux et funeste mais qui demeurait banal et répandu. Les Grecs eux-mêmes pouvaient être considérés comme pirates, comme ce fut le cas de Télémaque, Achille ou Nestor.

« Mes hôtes, votre nom ? D'où nous arrivez-vous sur les routes des ondes ?... Faites-vous le commerce ? N'êtes-vous que des pirates qui, follement, courez et croisez sur les flots et, risquant votre vie, vous en allez piller les côtes étrangères ? » (HOMERE, Odyssée, III, 68.)

« Ah ! Mon ami, tu viens d'évoquer la misère qu'au pays de là-bas, nous avons endurée, et l'obstination de nos fils d'Achaïe, et tant d'embarquements dans la brume des mers pour croiser et piller au premier mot d'Achille. » (HOMERE, Odyssée, III, 103.)

Cette description louangeuse de la piraterie se retrouve également chez Thucydide.

« Les Grecs d'autrefois, ainsi que les Barbares installés en bordure du continent et dans les îles, s'étaient mis, en effet, dès que les relations maritimes eurent pris quelque développement, à pratiquer la piraterie. À leur tête se trouvaient des chefs qui n'étaient pas des hommes de peu. Ces pirates cherchaient, outre leur profit personnel, les moyens d'assurer la subsistance des faibles. Ils tombaient sur des populations dépourvues de remparts et vivant par bourgades, se livraient au pillage et tiraient de là le plus clair de leurs ressources. Ces activités n'avaient encore rien de déshonorant ; mieux elles apportaient de la gloire. »

(THUCYDIDE, *La Guerre du Péloponnèse*, I, 5.)

Au moins jusqu'au V^e siècle avant notre ère, la piraterie revêtait une forme plus qu'élogieuse. Ceux qui se revendiquaient pirates et s'identifiaient dans cette pratique, étaient des aventuriers, ceux-là même qui sont au cœur de la mythologie, Héraclès, Ulysse, Achille ou encore Jason dans sa quête de la toison d'or (APPOLONIUS DE RHODES, *Les Argonautiques*.) et dont l'expédition ressemble fortement à une aventure de pirates. (SESTIER, 1880 : 14)

En outre, ce qui interpelle, c'est que la piraterie était décrite chez tous les peuples, de manière presque égalitaire. Pour Homère comme pour Thucydide, les Étrusques étaient des pirates, du moins certains d'entre eux, mais les Phéniciens pouvaient l'être également et les Grecs l'étaient à leur tour pour ces autres peuples. Tout le monde était un pirate, car tout le monde pouvait l'être, toute personne naviguant pouvait, si l'occasion se présentait, réaliser un acte de piraterie. Le vol, le rapt, le pillage, étaient des pratiques courantes dans l'Antiquité. Les actes de guerre et la guerre elle-même étaient des éléments du quotidien, dans ce contexte, la piraterie était monnaie courante car les contacts entre différents peuples étaient fréquents et réguliers. Ils pouvaient être tout à fait pacifiques, mais pouvaient aussi être hostiles et c'est là que se situait le pirate, celui qui saisissait l'occasion et agissait au-devant du danger. Ce terme n'était alors pas encore assimilé à une action répréhensible, clandestine ou négative car beaucoup de navigateurs la pratiquaient. Difficile de définir de manière dégradante quelque chose que l'on fait et cautionne également. L'absence d'idéologie

politique associée à la piraterie en faisait une pratique qui paradoxalement était une menace à la fois fréquente et occasionnelle. Il faut comprendre par-là que les actes de piraterie étaient motivés en majeure partie par l'appât du gain ce qui rendait difficilement prévisible le moment où les pirates pouvaient frapper, mais cela rendait également compliqué la planification d'une attaque. À en croire les auteurs anciens évoqués jusqu'ici, les actes de piraterie ne semblaient pas programmés, ils résultaient d'un concours de circonstances ou de fortunes de la mer, qui créaient l'occasion idéale d'obtenir un butin.

Cette interprétation romantique, perdura et se retrouva dans les arts de l'Antiquité. Le mythe de Dionysos et des pirates tyrrhéniens connut une continuité dans l'Antiquité classique et romaine. Comme en témoigne une kylix attique datant du VI^e siècle av. J-C, retrouvée dans la cité étrusque de Vulci³ (fig.1). Cette céramique, attribuée à l'artiste Grec Exékias, porte un décor représentant le mythe de Dionysos et des pirates Tyrrhéniens, le dieu des vignes y transforme les pirates qui tentent de fuir son courroux en dauphins Thématique célèbre et répandue à cette époque (EURIPIDE, *Le Cyclope*, V, 11-14.) qui perdura longtemps, Ovide reprenait également le mythe au début du I^{er} siècle de notre ère (OVIDE, *Métamorphoses*, III, 564-733.) Le site de Dougga en Tunisie offre une série de mosaïques, dont les décors renvoient aux mythes homériques l'une d'entre elles dépeint l'épisode de Dionysos châtiant les pirates et est datée du III^e siècle de notre ère (fig.2). Enfin une autre évocation du mythe remonte à l'antiquité tardive (Nonnos de Panopolis, *Dionisyaques*, XLV, 105.)

La culture mythologique, grecque et romaine, était omniprésente durant cette longue période de l'Antiquité, certains mythes, tel que celui qui a été présenté, fascinaient de manière discontinue le monde artistique. Et pour cause, la pratique de la piraterie ne cessa jamais en Méditerranée, elle put faiblir ou s'atténuer, mais elle se retrouvait toujours quelque part, elle faisait partie du paysage des navigateurs. Mais comme tous les peuples et toutes les puissances, la piraterie connut des changements, des évolutions au fil du temps, la période antique ne dérogea pas à la règle.

2. Les pirates au cœur des conflits

À partir du VI^e siècle avant notre ère la piraterie perdit de sa superbe, mais resta pour autant omniprésente dans l'histoire, elle n'était plus seulement le résultat du commerce maritime, elle prit également une dimension politique et militaire et résultait de rivalités entre puissances de la mer, cet aspect-là de la piraterie constitua une seconde phase, la différence se fit dans l'interprétation et l'instrumentalisation. Dans le fond ceux qui pratiquaient la piraterie à partir du VI^e siècle av. J-C n'étaient pas différents de ceux qui la pratiquaient auparavant et qui étaient dépeint dans des termes dithyrambiques. Ce qui changea c'est la façon dont cela fut perçu par les différentes puissances et l'utilisation qui fut faite de la piraterie. Au moment où les conflits étaient plus importants et plus fréquents (Guerres médiques, Guerre du Péloponnèse, et plus tard Guerres Puniques et Guerres Civiles pour le monde romain) l'utilisation de la piraterie avait un but plus politique et c'est cette nouveauté qui fut à l'origine d'une vision plus dégradante, plus clandestine de la piraterie. Ces changements

³ Ancienne cité Étrusque, située dans la partie littorale nord de la maremma du Lazio, en Italie.

n'étaient pas liés qu'à la généralisation des conflits, et la navigation elle-même évolua, entre le VII^e et les Ve siècles av. J-C, les navires de guerre ou « bateaux longs » se développèrent et s'optimisèrent fortement. Les représentations iconographiques (fig.3 & fig.4) et littéraires (HÉRODOTE, *Histoire*, I, 166-168 & VI, 17.); (DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque Historique*, XI, 88.) de ces embarcations ont tendance à montrer l'utilisation et l'implication de ces vaisseaux dans la piraterie, en ce sens, il est possible de considérer que les pirates furent des acteurs importants du développement technologique de la navigation, en particulier de la navigation militaire. Ceci épouse une certaine logique, les pirates partaient en mer pour réaliser soit des enlèvements soit des attaques, il fallait donc des bateaux adaptés à ces besoins. Au fur et à mesure que la façon de pratiquer la piraterie évolua, les méthodes de navigation évoluèrent également. Cette pérennité dans le développement des techniques et des outils utilisés est notable, la piraterie apparut en même temps que la navigation et elle suivit exactement le même schéma. Comme si la piraterie était l'ombre rattachée à la navigation, l'une ne pouvait être détachée de l'autre. C'était une manière de naviguer, ni plus ni plus moins.

Lors d'un conflit, les actes de piraterie ne changeaient pas, mais ils n'étaient plus alors motivés et orchestrés par les mêmes raisons. Il y avait une volonté politique et idéologique dans sa pratique. Il ne s'agissait plus simplement de saisir une opportunité de butin, mais de profiter d'un contexte géopolitique favorable pour agir en pirate. L'expansion de l'empire Perse Achéménide et les Guerres Médiques qui en découlèrent, sont de bons exemples de mise en place d'un contexte optimal pour le développement de piraterie. En effet, l'installation des Perses sur les côtes occidentales de l'Asie Mineure au VI^e siècle avant notre ère, força les Grecs Phocéens à migrer vers leurs colonies de la Méditerranée occidentale et à s'établir également en Corse, sur le site d'Alalia. Cela fut le cadre idéal pour la pratique de la piraterie contre les autres puissances qui se disputaient l'hégémonie de la mer avec les Grecs. L'arrivée des Phocéens, vint perturber l'équilibre géopolitique en mer Tyrrhénienne, leurs actes de piraterie à l'encontre des Étrusques et des Carthaginois qui se partageaient le contrôle de cette partie de la Méditerranée en fut à l'origine.

« Quand ils furent arrivés à Kyrnos⁴, ils habitèrent en commun pendant cinq ans avec ceux qui étaient arrivés avant eux, et ils fondèrent des sanctuaires. Comme ils commettaient des raptés et des pillages chez tous les peuples voisins, Tyrrhéniens et Carthaginois, s'étant mis d'accord, entrèrent en guerre contre eux. » (HÉRODOTE, *Histoire*, I, 166.)

Toujours d'après « Le Père de l'Histoire », un siècle plus tard, Denys le Phocéen, après avoir quitté la cité de Phocée en Ionie⁵, s'est dirigé vers la Sicile où il pratiqua une piraterie féroce.

« Quant à Dionysios de Phocée, dès qu'il se fut rendu compte que la cause des Ioniens était perdue, il s'empara de trois vaisseaux ennemis et cingla, non plus vers Phocée qu'il savait bien vouée à l'esclavage avec le reste de l'Ionie, mais immédiatement et sans

⁴ Île de Corse

⁵ Région côtière de l'ouest de l'Asie-Mineure, dans la Turquie actuelle.

*désemparer vers la Phénicie, là, il coula des vaisseaux marchands et s'empara de beaucoup d'argent ; puis il fit voile pour la Sicile, d'où il se livra à des expéditions de piraterie contre les Carthaginois et les Tyrrhéniens, sans attaquer aucun Grec. » (HÉRODOTE, *Histoires*, VI, 17.)*

La dernière phrase est particulièrement remarquable et lourde de sens, le fait d'épargner les Grecs de ces attaques, montre bien que cette piraterie n'était plus simplement une histoire de butins, il y avait une idéologie politique derrière. S'enrichir oui, comme tout bon pirate, mais désormais uniquement au détriment de ses ennemis. La pratique de la piraterie entre Grecs et Étrusques se généralisa aux VI^e et le V^e siècle av. J-C. Diodore de Sicile, évoque à plusieurs reprises ses relations.

*« Ayant abordé dans l'île de Lipara, ils y reçurent un accueil hospitalier et se laissèrent persuader d'habiter cette île en commun avec les indigènes : il n'y restait guère alors que cinq cents descendants des anciens compagnons d'Éole. Plus tard, comme ils avaient beaucoup à souffrir des Tyrrhéniens, qui infestaient la mer de leurs pirateries, ils équipèrent une flotte et se divisèrent en deux fractions : l'une cultiva les îles, dont ils avaient mis le sol en commun, l'autre alla combattre les pirates [...] Après cela, ils vainquirent plusieurs fois les Tyrrhéniens sur mer et envoyèrent à diverses reprises à Delphes des dîmes importantes prélevées sur le butin. » (DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque Historique* V, 9.)*

« Cette année-là⁶, le roi de Syracuse Hiéron reçut des ambassadeurs de Cumes en Italie, venus lui demander de l'aide dans la guerre que leur faisaient les Tyrrhéniens, qui avaient alors la maîtrise de la mer, et il leur envoya pour les secourir une importante escadre de trières. Après que les chefs de cette flotte furent arrivés à Cumes, ils livrèrent, aidés des gens du pays, un combat naval aux Tyrrhéniens, détruisirent beaucoup de navires ennemis et, vainqueurs dans ce grand combat, affaiblirent la puissance des Tyrrhéniens et délivrèrent les habitants de leurs craintes ; puis ils reprirent la mer vers Syracuse. »

(DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque Historique*, XI, 51.)

*« En Sicile, comme les pirates tyrrhéniens écumaient la mer, les Syracusains mirent à la tête de la flotte Phajlos et l'envoyèrent attaquer la Tyrrhénie. Il prit la mer et se mit tout d'abord à ravager l'île appelée Aithalia⁷ mais, ayant reçu en secret de l'argent des Tyrrhéniens, il revint en Sicile sans avoir rien accompli qui fût digne de mémoire. Les Syracusains le condamnèrent en justice comme traître et l'exilèrent ; ils choisirent alors un autre général, Apellès, et l'envoyèrent contre les Tyrrhéniens avec soixante trières. Il fit des incursions sur le littoral tyrrhénien, reprit la mer pour l'île de Kyrnos, tenue à cette époque-là par les Tyrrhéniens ; après avoir ravagé la plus grande partie de l'île et s'être rendu maître d'Aithalia, il revint à Syracuse où il ramena une foule de prisonniers et rapporta en outre un abondant butin. » (DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque Historique*, XI, 88.)*

Le contexte des guerres médiques fut particulièrement important dans l'évolution de la pratique de la piraterie. Elle devint alors un outil politique pour nuire à ses ennemis. Les

⁶ En 476-475 avant notre ère.

⁷ L'île d'Elbe.

pirates étaient alors des mercenaires de la mer ou bien les soldats d'une puissance, telle que Syracuse. Cette évolution et l'utilisation des pirates en tant que mercenaires, fait échos au système de corsaire que l'on retrouvait de manière fréquente au XV^e, XVI^e et XVII^e siècles. Un exemple frappant de l'utilisation de ce mercenariat est notable lors de la bataille d'Himère⁸, opposant une coalition dirigée par Carthage à l'encontre de la Sicile et de la puissance Syracusaine.

« On raconte aussi en Sicile que Gélon, même devant être commandé par les Lacédémoniens, serait cependant venu au secours des Grecs, si, vers la même époque, Térillos fils de Crinippos, tyran d'Himère, chassé d'Himère par Théron fils d'Ainésidemos, prince d'Agrigente, n'eût fait venir une armée formée de Phéniciens, de Libyens, d'Ibères, de Ligures, d'Élisykes, de Sardoniens, de Kyrniens, armée de trois cent mille hommes que commandait Amilcar fils d'Annon, roi des Carthaginois. » (HÉRODOTE, Histoires, VII, 165.)

Il était très rare de voir autant de peuples différents alliés au sein d'une même armée. Tous ces peuples, se sont rattachés à la puissance Carthaginoise et servaient de mercenaires dans un contexte d'affrontement global. La bataille d'Himère eut lieu la même année⁹ que les grandes batailles¹⁰ des Guerres Médiques qui se déroulaient de l'autre côté de la Méditerranée ; cela témoigne de l'importance de cette bataille et de l'implication de la piraterie dans les plus grands conflits.

Le V^e siècle connut plusieurs guerres de grande importance, il s'agit là d'un contexte particulier et favorable au développement de la piraterie et surtout à son instrumentalisation militaire et politique. Cette évolution perdura à l'époque antique, en période de troubles la piraterie se développait et se répandait fortement. Lorsqu'une puissance tentait d'asseoir sa domination sur le bassin Méditerranéen cela créait des conflits, qui étaient propices à la généralisation de la piraterie. Paradoxalement la piraterie devenait légitime et assumée lorsqu'elle était pratiquée par ce pouvoir mais elle demeurait source de troubles lorsqu'elle était l'œuvre de pirates isolés.

« C'est ce qu'un pirate, tombé au pouvoir d'Alexandre le Grand, sut fort bien lui dire avec beaucoup de raison et d'esprit. Le roi lui ayant demandé pourquoi il troublait ainsi la mer, il lui répartit fièrement : « Du même droit que tu troubles la terre. Mais comme je n'ai qu'un petit navire, on m'appelle pirate, et parce que tu as une grande flotte, on t'appelle conquérant ». » (SAINT AUGUSTIN, La cité de Dieu, IV, 4.)

3. La piraterie, meilleure ennemie de Rome

Ces différentes formes de piraterie, se développèrent particulièrement au contact de la République de Rome. Pour la première fois de l'histoire, une puissance unique dominait peu à peu l'ensemble du bassin méditerranéen. Pour faire face à cette nouveauté la piraterie créa également quelque chose de nouveau, elle s'organisa comme une « nation » de pirate. La littérature ancienne évoquant la piraterie est bien fournie, les historiens et auteurs latins de la

⁸ Cité côtière du nord de la Sicile.

⁹ En 480 av. J-C.

¹⁰ Bataille des Thermopyles ; Bataille de Salamine.

République et de l'Empire de Rome ont laissé de précieux témoignages, riches d'informations sur l'organisation et le fonctionnement de la piraterie à cette époque. Ce qui est particulièrement remarquable c'est un changement de forme dans sa pratique, qu'elle fut de petite ou de grande envergure, la piraterie devint l'activité principale de peuples entiers. Le cas des Illyriens est assez éloquent, Rome mena plusieurs guerres contre ce peuple, établi sur les côtes orientales de la mer Adriatique. Les Illyriens étaient de farouches marins, pratiquant en grand la piraterie dans leur mer, lorsque la République romaine étendit son influence dans ces régions, la confrontation devint alors inévitable. La pratique de la piraterie était à l'origine du conflit.

« Les Illyriens, même aux temps antérieurs, inquiétaient continuellement les navigateurs venus d'Italie, [...] s'en prirent à quantité de marchands, dont ils dépouillèrent les uns, massacrèrent les autres et emmenèrent en captivité une bonne partie qu'ils avaient faits prisonniers. Les Romains [...] envoyèrent en mission diplomatique en Illyrie pour enquêter sur ces faits C. et L. Coruncanus. Teuta¹¹ [...] vient mettre le siège devant Issa, la seule ville qui résistait encore à son autorité. C'est, à ce moment qu'abordèrent les envoyés romains et, lorsqu'il leur fut donné audience, ils exposèrent les torts commis à leur égard. Teuta écouta toute leur communication avec un air de hauteur et d'extrême fierté, et quand ils eurent terminé, elle leur dit que son gouvernement s'efforcera de veiller à ce que les Romains ne subissent aucun tort de la part des Illyriens, mais que le droit des particuliers n'autorisait pas les souverains à interdire aux Illyriens la piraterie. (POLYBE, Histoire, II, 8.)

Ces échanges se conclurent par l'assassinat des envoyés romains, commandité par la reine Teuta, ce à quoi le Sénat répondit par des préparatifs militaires. Dans ce contexte, au cours du III^e siècle av J-C, eurent lieu les Guerres d'Illyrie. La région fut soumise par les Romains, le littoral adriatique était plus sécurisé et la piraterie y avait été grandement étouffée, l'Adriatique devenait ainsi une zone navigable malgré une piraterie présente mais ponctuelle et isolée. Rome s'était débarrassée du problème de piraterie dans cette zone, mais était loin d'avoir mis un terme à sa pratique et sa diffusion dans le reste de la Méditerranée.

Le plus bel exemple de nation pirate demeure aujourd'hui encore la Cilicie¹², bien que les pirates Ciliciens furent des marins de peuples et de cultures différentes, provenant de toute la Méditerranée, ils étaient liés par un ennemi commun et furent regroupés sous le même dénominateur de « Ciliciens ». À ce moment-là tous les actes de piraterie, isolés ou diffus représentaient une menace, un danger direct ou indirect pour Rome et ce fut la raison d'une répression féroce de la piraterie à cette époque, elle fut activement combattue au début du I^{er} siècle av. J-C. La Cilicie étant ancrée dans une zone géographique où écumaient depuis plusieurs siècles des peuples de la mer qui pratiquaient la piraterie à différents degrés. Il était donc logique que ces différentes populations s'allient et se positionnent contre le pouvoir romain.

C'est entre le III^e siècle et le I^{er} siècle que la Cilicie vit sa piraterie exploser, les

¹¹ Reine d'Illyrie dans les années 230/229 avant notre ère.

¹² Région située au nord de l'île de Chypre qui s'étendait du golf d'Iskenderun, jusqu'à la région d'Antalya en Turquie actuelle.

ingérences des Romains et de leurs alliés permirent aux pirates de se développer fortement. À l'image de l'Illyrie, la Cilicie s'organisa comme une « nation pirate », c'était le même schéma qui se retrouvait calqué. La situation géographique de la Cilicie, placée aux confins de la Méditerranée orientale, lui permit de jouir d'une certaine forme d'indépendance, ou du moins d'impunité. Les zones escarpées du littoral cilicien, au nord de Chypre, constituaient autant de zones de repli pour les pirates, qui pouvaient se cacher et qui, en nombre suffisant, pouvaient se protéger et s'entraider. Cette piraterie était alimentée par plusieurs peuples, « *s'y étaient également associés des Syriens, des Chypriotes, des Pamphyliens, les habitants du Pont et à peu près tous les peuples orientaux.* » (APPIEN, *Guerre de Mithridate*, XCII, 421.)

Leur nombre avait grimpé à ce moment jusqu'à des dizaines de milliers ce qui faisait de la mer une zone de non-droit, dans laquelle les routes maritimes étaient grandement menacées parfois même coupées, ce qui endiguait et gênait le commerce. La mer Égée et les côtes de l'Asie Mineure étaient devenues le fief des pirates mais leur influence s'étendait bien plus loin, jusqu'aux côtes de la Sicile, de l'Italie et de l'Afrique du Nord.

À partir du début du I^{er} siècle av. J-C. Rome était en guerre contre Mithridate VI, les pirates ciliciens s'étaient associés à Mithridate, ils étaient ses mercenaires. Les pirates voyaient leur puissance augmenter au fur et à mesure des années, les petites flottilles servant au cabotage devenaient des flottes imposantes constituées de vaisseaux de plus en plus gros avec des capitaines qui agissaient « *comme des généraux dans une vraie guerre.* » (APPIEN, *Guerre de Mithridate*, XCII, 417.)

Les techniques utilisées par les pirates se développèrent et se perfectionnèrent, ils cherchaient à obtenir des informations sur les convois de marchandises, telles que les itinéraires qu'empruntaient les marchands. Il leur était alors aisé de mettre au point des expéditions ou de tendre des embuscades et de rafler les cargaisons. Mais la piraterie cilicienne ne se réduisait pas qu'à l'assaut de navires marchands, les pirates visaient plus particulièrement le rapt, il est question de « *courses aux esclaves* » (CASSON, 1961 : 202.) leurs prises étaient tellement importantes qu'ils fournissaient une grande partie des esclaves vendus au marché de Délos¹³. Les ravages causés par les pirates étaient d'une ampleur encore inégalée à cette époque, ils étaient devenus les maîtres de la mer, non seulement dans la région de Cilicie mais également dans des régions de la Méditerranée occidentale. Leur ingéniosité et leur prouesse technique et militaire étaient d'une supériorité remarquable. Les sources relatant les techniques, la puissance et l'hégémonie des pirates au I^{er} siècle av. J-C, sont très nombreuses, voici en quels termes étaient présentés et évoqués les agissements des pirates :

« *Ennemi très acharné et très implacable du peuple romain, ou plutôt l'ennemi commun de toutes les races et de tous les peuples.* » (CICERON, *Seconde action contre Verrès*, V, XXX, 76.)

« *Les soldats siciliens se nourrissaient de racines de palmiers, et les pirates de bon blé de Sicile.* » (CICERON, *Seconde action contre Verrès*, V, XXXVIII, 99.)

¹³ Île située au cœur de la mer Égée, c'était le plus grand marché aux esclaves de l'Antiquité.

Méditerranée antique, mer(e) de pirates

« Les liens d'amitié entre eux étaient si forts qu'ils envoyaient de l'argent et des secours même à ceux qu'ils ne connaissaient pas du tout, comme à des gens très proches d'eux. Leur puissance provenait essentiellement du fait qu'ils s'accordaient pour honorer ceux qui manifestaient leur bienveillance envers tels ou tels d'entre eux et pour dépouiller ceux qui s'étaient heurtés à certains d'entre eux. » (DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XXXVI, 22.)

« Les pirates ne cessaient d'inquiéter les navigateurs, comme les voleurs inquiétaient les habitants du continent. Aucune époque n'a été à l'abri de ces pratiques et elles ne cesseront jamais tant que la nature humaine restera la même. » (DION CASSIUS, *Histoire romaine*, XXXVI, 22.)

« Les Ciliciens avaient envahi les mers et, interrompant les échanges commerciaux, en violation des traités qui lient les hommes entre eux, ils avaient fermé les mers par la guerre comme l'aurait fait une tempête. » (FLORUS, *Œuvres*, I, XLI.)

« Notre mer, presque toute entière infestée par les pirates, était fermée à la navigation et au commerce. » (PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, XXV.)

« Ils avaient en plusieurs endroits des ports de refuge, et des tours d'observation fortifiées ; partout on voyait apparaître leurs flottes, remplies de bons rameurs et de pilotes habiles, composées de vaisseaux légers, que leur vitesse rendait propres à toutes les manœuvres. La magnificence de ces navires était plus affligeante encore que n'était effrayant leur appareil : les poupes étaient dorées ; il y avait des tapis de pourpre et des rames argentées ; on eût dit que les pirates se faisaient honneur et trophée de leur brigandage : partout, sur les côtes, c'étaient des joueurs de flûte, de joyeux chanteurs, des troupes de gens ivres ; partout, à la honte de la puissance romaine, des officiers du premier ordre emmenés prisonniers, des villes captives se rachetant à prix d'argent. Les vaisseaux corsaires montaient à plus de mille, et les villes dont ils s'étaient emparés, à quatre cents. » (PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, XXIV.)

Cette dernière citation est certainement la plus éloquente pour évoquer le faste de la piraterie Cilicienne. Pour faire échos à cela, il semble pertinent d'évoquer un évènement historique relevant de l'anecdote, qui démontre encore toute l'ampleur de la piraterie à cette époque, il s'agit de l'enlèvement de César par des pirates. Selon les auteurs anciens, sa captivité dura plus d'un mois, autour des années 74-75 av. J-C. D'un récit à un autre certains éléments varient mais la trame principale de cette aventure reste la même. César, alors âgé d'une vingtaine d'années si ce n'est moins, prit la mer pour s'éloigner de Rome où sa vie était menacée par les Guerres Civiles. Dans l'archipel des Cyclades il fut enlevé avec une partie de sa suite par des pirates, qui laissèrent partir certains d'entre eux pour réunir une rançon. À la suite de la captivité, la rançon fut payée et César libéré. Le jeune Romain fit équiper une flotte et lança une expédition punitive contre les pirates, il saisit de nombreux vaisseaux, en coula certains et captura ses anciens ravisseurs, qui furent mis en croix. Il faut analyser ce récit avec prudence, la forme fut sans doute édulcorée par César et par les écrivains de l'Antiquité afin d'être en accord avec l'image que le personnage romain avait, mais l'épisode demeure tout à fait plausible et parfaitement en accord avec les pratiques courantes qui avaient lieu dans ces régions.

Rome ne fut débarrassé du problème des pirates en Méditerranée, qu'en 67-66 av. J-C, par l'intervention de Pompée, qui au détour d'une expédition militaire, aussi novatrice, que puissante et ingénieuse mit un point final à la piraterie Cilicienne. Au vu du nombre de sources ayant traité le sujet, il est aisé de comprendre toute l'importance qu'avait alors pris la piraterie, elle était devenue, dans un contexte de troubles particulier, la pire ennemie de Rome, celle qu'il fallait abattre.

Conclusion

Il ressort de l'étude des différentes phases de la piraterie dans l'Antiquité, des évolutions et surtout un développement dans sa pratique. La piraterie était un outil, elle pouvait s'apparenter également à une technique militaire, une manière de faire la guerre. Il ne faut pas pour autant la réduire à une simple technique utilisée par un peuple, une cité ou une puissance pour nuire à une autre. Elle était également parfois l'œuvre d'individus isolés qui ne recherchaient que le profit et n'avaient pas d'idéaux politiques particuliers. En somme, tout le monde, à tout moment pouvait la pratiquer.

C'est de cette manière qu'elle était décrite dans les premiers temps de l'Antiquité. Ce n'est qu'à partir de la généralisation des conflits et l'affirmation des thalassocraties, que la piraterie et la façon dont elle fut perçue et décrite, connut des mutations. Il y eut un changement dans sa pratique, un passage d'une piraterie éparse et opportuniste, à un système plus militaire et politique. À partir du VI^e et V^e siècles avant notre ère, la navigation connut des évolutions technologiques importantes, la diffusion et le développement des différents types de navires intensifia et développa la pratique de la piraterie. Un élément demeura inchangé, tous les peuples en usaient, mais désormais elle n'était plus motivée uniquement par l'appât du gain, elle servait également à asseoir une hégémonie face à ses concurrents.

La Méditerranée abrita en son sein un grand nombre de petites pirateries, mais elle fut également le berceau de piraterie de grande envergure, tel que les Carthaginois et les Étrusques au V^e et IV^e siècles av. J-C. De manière encore plus marquée au III^e siècle av. J-C avec les Illyriens pour enfin aboutir sur ce qui peut être considéré comme l'apogée des sociétés de pirate antique, au II^e et I^{er} siècles avant notre ère, avec les Ciliciens.

L'alliance entre Mithridate, les pirates et les habitants des régions d'Asie-Mineure et de Grèce était à la fois une cause et un facteur du développement de la piraterie. Une cause car c'était l'expansion de la piraterie dans ces régions qui donna lieu à des échanges entre pirates et habitants. Mais c'était aussi un facteur car si la piraterie n'avait pas été d'une si grande envergure les liens avec les habitants n'auraient pas été aussi étroits, comme cela fut le cas à diverses époques dans les régions où la petite piraterie individuelle était active. Les problèmes causés par la piraterie furent réels, le temps où les pirates étaient décrits comme de nobles gens parcourant les mers en quête de butin et d'aventure était bien révolu. Bien que les auteurs romains aient fortement contribué à la stigmatisation et l'instrumentalisation de la piraterie, ce n'est pas Rome ou ses écrivains qui firent des pirates des *personæ non gratae*. C'est la généralisation des actes de piraterie et l'installation durable d'un pouvoir unifié et centralisateur qui ont accéléré la mise en place d'une perception négative de cette pratique de

la navigation, qui se dégradait petit à petit depuis le V^e siècle avant notre ère.

À partir de ce moment, les pirates furent décrits de la même manière que l'ont été les pirates des Caraïbes aux XVII^e et XVIII^e siècles, mêlant fantasme romantique et idéologie politique. C'est avec une certaine logique que ceux qui ont nui à la République romaine furent décriés, de façon déshonorante et dégradante, par ses défenseurs.

Malgré l'intervention efficace de Pompée, la piraterie ne disparut jamais vraiment de la Méditerranée, mais à partir de ce moment elle fut fortement réduite. Durant l'Antiquité et les périodes qui suivirent, la piraterie n'a cessé de réapparaître, à plus ou moins grande échelle, selon les lieux et les périodes. À chaque fois que le contexte géopolitique Méditerranéen le permettait, des actes de piraterie se faisaient ressentir. La constante, dans la pratique et la diffusion de la piraterie, fut l'instabilité. Il est possible d'observer une résurgence récurrente de la piraterie en période de trouble, lorsqu'un pouvoir est contesté cela crée une opportunité pour les pirates. Ils étaient des ennemis épousant une forme de navigation singulière, difficile à cerner et encore plus difficile à combattre, la littérature, ancienne et moderne en est témoin. Les pirates furent de tout temps, au cœur des intrigues romantiques et historiques, fictives ou réelles sur toutes les mers et les océans.

« Cet ennemi est en effet le plus cruel de tous les ennemis. Il attaque à l'improviste et quand on a prévu son attaque, il s'échappe ; il méprise ceux qu'on lui oppose, il abat ceux qu'il a surpris ; s'il poursuit, il coupe la retraite, s'il doit fuir, il se dégage. Les naufrages loin de les effrayer, sont pour eux un moyen de s'entraîner. Ils n'ont pas seulement la connaissance des périls de la mer, mais ils vivent dans une sorte de familiarité avec eux. Comme la tempête justement, si elle vient à s'élever, apporte à ceux qui vont être attaqués un sentiment de sécurité et empêche d'autres part les attaquants d'être vus, c'est dans la joie et avec l'espoir d'un débarquement par surprise qu'ils courent les dangers au milieu des flots et des écueils déchiquetés. » (SIDOINE APOLLINAIRE, *Lettres*, VIII, 6, 14.)

Illustrations :



Fig. 1 : Munich, Staatliche Antikensammlungen, De Vulci : Kylix de Dionysos par Exékias, 540/530 av. J-C. (BEAZLEY, 1956 : 686, n°146.21)

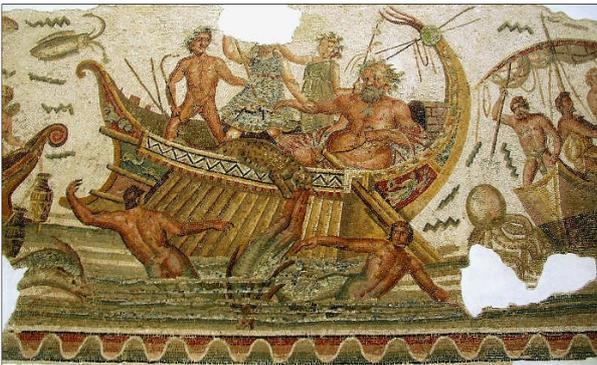


Fig.2 : Tunis, Musée du Bardo, De Dougga : Mosaique de Dionysos chatiant les pirates, 260/270 ap. J-C. (YACOUB, 1982 : fig. 107).



Fig. 3 : Rome, Musei Capitolini, de Caere : cratère d'Aristonothos, face B, 680/650 av. J-C. (MARTELLI, 1987, fig. 40 B).



Fig. 4 : Londres, British Museum, de Vulci : Kylix attique à figures noires, 520/500 av. J-C. (WALTER, 1893-1925 : B436.

BIBLIOGRAPHIE

Les sources :

1. APOLONIOS, D. R. (2002). *Argonautiques, Tome I-III*. Traduit par E. DELAGE. Paris : Les Belles Lettres.
2. APPIEN, (2001). *Histoire romaine, Tome VII, Livre XII, La guerre de Mithridate*. Traduit par P. GOUKOWSKY. Paris : Les Belles Lettres.
3. ATHÉNÉE, D. N. (1791), *Deipnosophistes, Tome V*. Traduit par J.B. LEFEBVRE DE VILLEBRUNE. Paris : Lamy.
4. AUGUSTIN, S. (2000), *La cité de Dieu, Œuvres II*, Traduit par L. JERPHAGNON. Paris : Gallimard.
5. CICÉRON, (1970), *Discours, Tome VI, Seconde action contre Verrès, Livre V*. Traduit par G. Rabaud. Paris : Les Belles Lettres.
6. DIODORE, D. S. (2001), *Bibliothèque historique, Livre XI*. Traduit par J. HAILLET. Paris : Les Belles Lettres.
7. DIODORE, D. S. (2015), *Bibliothèque historique, Tome V, Livre V, Livre des îles*. Traduit par M. CASEVITZ. Paris : Les Belles Lettres.
8. DION, C. (2014), *Histoire romaine, Livres 36 & 37*. Traduit par M. COUDRY. Paris : Les Belles Lettres.
9. EURIPIDE, (1967), *Tragédies, Tome I*. Traduit par L. MÉRIDIER. Paris : Les Belles Lettres.
10. FLORUS, (1967), *Œuvres, Tome I*. Traduit par P. JAL. Paris : Les Belles Lettres.
11. HÉRODOTE, (1963), *Histoire. Livre VI, Érato*. Traduit par Ph.-E. LEGRAND. Paris : Les Belles Lettres.
12. HÉRODOTE, (1986), *Histoire. Livre VII, Polymnie*. Traduit par Ph.-E. LEGRAND. Paris : Les Belles Lettres.
13. HÉRODOTE, (2010), *Histoire. Tome I, Livre I, Clio*. Traduit par Ph.-E. LEGRAND. Paris : Les Belles Lettres.
14. HOMÈRE, (1976), *Hymnes*. Traduit par J. Humbert. Paris : Les Belles Lettres.
15. HOMÈRE, (1989), *L'Odyssee, « poésie homérique » Tome I : Chants I-VIII*. Traduit par V. BERARD. Paris : Les Belles Lettres.
16. NONNOS, D. P. (2004), *Les Dionysiaques, Tome XVI : Chants XLIV-XLVI*. Traduit par B. SIMON. Paris : Les Belles Lettres.
17. OVIDE, (1985), *Les Métamorphoses, Tome I (I-V)*. Traduit par G. LAFAYE. Paris : Les Belles Lettres.
18. PLUTARQUE, (1973), *Vies, Tome VIII*. Traduit par R. FLACELIÈRE et E. CHAMBRY. Paris : Les Belles Lettres.
19. POLYBE, (1991), *Histoires, Livre II*. Traduit par P. PEDECH. Paris : Les Belles Lettres.
20. SIDOINE, A. (1970), *Tome III, Lettres (livres VI-IX)*. Traduit par A. LOYEN. Paris : Les Belles Lettres.
21. THUCYDIDE, (2000), *La Guerre du Péloponnèse*, Traduit par D. ROUSSEL. Paris : Gallimard.

Les études : (livres et articles)

1. BEAZLEY, J. D. (1956), *Attic Black-Figure Vase-Painters*. Oxford : Clarendon Press.
2. BUTI, G. et HRODEJ, P. (2016), *Histoire des pirates et des corsaires de l'Antiquité à nos jours*, Paris : CNRS éditions.
3. CASSON, L. (1961), *Les marins de l'Antiquité : explorateurs et combattants sur la Méditerranée d'autrefois*. Paris : Hachette.
4. CLAVEL-LEVEQUE, M. (1978), Brigandage et piraterie : représentations idéologiques et pratiques impérialistes au dernier siècle de la République. In : *Dialogues d'histoire ancienne*, Vol 4, pp 17-31.
5. CUQ, E. (1924), Note complémentaire sur la loi romaine contre la piraterie. In : *CRAI 68e année*, N 4, pp 284-294.
6. DE SOUZA, P. (1999), *Piracy in the Graeco-Roman world*. Cambridge : Cambridge University Press.

7. GARLAN, Y. (1978), Signification historique de la piraterie grecque. In : *Dialogues d'histoire ancienne*. Vol 4, pp 1-16.
8. GIANFROTTA, P. (1981), Commerci e pirateria : prime testimonianze archeologiche sottomarine. In : *Mélanges de l'Ecole Française de Rome. Antiquité*. Tome 93, N1. pp 227-242.
9. GRAS, M. (1976), La piraterie tyrrhénienne en mer Égée : mythe ou réalité ? In : *L'Italie pré-romaine et la Rome républicaine*. Mélanges offerts à Jacques Heurgon. Ecole Française de Rome, pp 341-370.
10. HORDEN, P. & PURCELL, N. (2000), *The corrupting sea, a study of mediterranean history*, Oxford.
11. MARTELLI, M. (1987), *La Ceramica degli Etruschi*. La pittura vascolare. Novare.
12. ORMEROD, H.A. (1924), *Piracy in the ancient world: an essay on méditerranean history*. Liverpool.
13. PEREZ, I. (2013), Les pirates et les brigands dans le roman grec ancien (mémoire). Université de Stendhal, Grenoble. Littératures.
14. SESTIER, J.M. (1880), *La Piraterie dans l'Antiquité*. Paris : A. Marescq.
15. SINTES, C. (2016), *Les pirates contre Rome*. Paris : Les Belles Lettres.
16. VARENNE, C. (2013), La piraterie dans la méditerranée antique (Thèse), Université de Toulouse.
17. WALTER, HB. (1893-1925), *Catalogue of Vases in the British Museum*. London: BMP.
18. YACoub, M. (1982), *Musée du Bardo*. (3^e éd.). Institut national d'archéologie et d'arts.